



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à une installation classée pour
la protection de l'environnement

L'arrêté préfectoral n°2017-DCAT/BEPE-85 du 24 avril 2017 prescrit une enquête publique sur la demande présentée par la société l'ANHYDRITE LORRAINE relative à l'autorisation de renouveler, modifier et étendre la carrière souterraine d'anhydrite sur le territoire des communes de KOENIGSMACKER, OUDRENNE, BUDLING, INGLANGE et ELZANGE.

L'enquête publique aura lieu du 22 mai 2017 au 26 juin 2017 inclus dans les communes suivantes :

- communes concernées par le rayon d'affichage de 3 kms (14 communes) :

KOENIGSMACKER, BASSE-HAM, BUDLING, CATTENOM, DISTROFF, ELZANGE, HUNTING, INGLANGE, KEDANGE, KERLING-LES-SIERCK, METZERVISSE, OUDRENNE, VALMESTROFF et VECKRING.

Le tribunal administratif de Strasbourg a désigné Mme Elisabeth SPIELMANN, Gérante de société, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet, comportant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera déposé dans les mairies de KOENIGSMACKER, OUDRENNE, BUDLING, INGLANGE et ELZANGE pendant toute la durée de l'enquête où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le public pourra formuler, le cas échéant, ses observations sur les registres ouverts à cet effet dans les mairies précitées. Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de KOENIGSMACKER – 11 rue de l'Eglise – 57970 KOENIGSMACKER, ou par mail à l'adresse suivante : « espielmann.perso@gmail.com ».

Le dossier est également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Préfecture de la Moselle à l'adresse suivante : « www.moselle.gouv.fr - publications - publicité légales toutes enquêtes publiques – enquêtes publiques en cours ».

Un accès gratuit au dossier est également possible sur un poste informatique disponible à la préfecture de la Moselle (9 place de la Préfecture – 57034 METZ cedex), du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone – 03 87 34 85 49 ou par courriel à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de KOENIGSMACKER, le :

- 1 - lundi 22 mai 2017 de 10H00 à 12H00
- 2 - mardi 30 mai 2017 de 10H00 à 12H00
- 3 - mercredi 7 juin 2017 de 16H00 à 18H00
- 4 - samedi 17 juin 2017 de 10H00 à 12H00
- 5 - vendredi 23 juin 2017 de 10H00 à 12H00

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées à M. Philippe COLLIN – Directeur de la société l'ANHYDRITE LORRAINE – Route d'Elzange – 57970 KOENIGSMACKER – tél 03 82 82 44 44 – philippe.collin@anhydrite.net.

Les observations du public recueillies sont tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans la mairie de KOENIGSMACKER ainsi que sur le site internet de la préfecture susvisé.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais auprès du Préfet de la Moselle dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies de KOENIGSMACKER, OUDRENNE, BUDLING, INGLANGE et ELZANGE, à la préfecture de la Moselle (DCAT/BEPE) et sur le site internet de la préfecture de la Moselle : « www.moselle.gouv.fr - publications - publicité légales toutes enquêtes publiques - ICPE ».

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.